



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Nouvelles du conseil du 8 avril 2019

Bureau de vote

Pour les votations fédérales et cantonales du 19 mai prochain, le bureau de vote a été constitué comme suit : présidente, Agata Klepczuk ; secrétaire, Stéphane Schranz ; membres, Hugo Perotto, Anne Oliveira, Alain Perrenoud, Angie Paroz ; remplaçants : Simone Oswald, Livio Pavone, Maude Passannante, Romain Perrenoud.

Rappelons que le bureau de vote est ouvert de 10 h à 12 h, à la halle de gymnastique.

Confidentialité

Lundi soir, les autorités ont débloqué un crédit de 2127 francs et mandaté l'entreprise locale Stucki SA pour l'insonorisation de trois portes, dans le bâtiment de l'administration. Ces travaux permettront de garantir la confidentialité des discussions dans les nouvelles salles du Conseil municipal et du secrétaire municipal.

Règlement mordant

Le Conseil municipal a approuvé la nouvelle mouture du Règlement local sur le service dentaire scolaire, texte qui a été réactualisé et qui sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée municipale.

Félicitations !

L'Exécutif local félicite chaleureusement Vincent Viret, administrateur des finances municipales, pour son succès aux examens d'assistant en gestion du personnel. Ces derniers clôturaient une formation aboutissant au certificat HRSE, pour Human Resources Swiss Exams.

Vincent Viret a suivi cette formation suite à sa nomination en tant que responsable des ressources humaines, intervenue l'année dernière.

Un décompte

Le bureau ATB, qui chapeautait ce chantier, vient de transmettre le décompte final de l'assainissement des chemins de La Tanne. Il atteint au total quelque 1,34 millions de francs. Une fois déduites les subventions, ATB établira la répartition des frais entre les communes de Tavannes et de Sonceboz-Sombeval.

Maison de l'enfance : des infos le 17 juin

L'assemblée municipale dite des comptes a été fixée au lundi 17 juin prochain, à 20 h à la halle de gymnastique. Elle sera précédée, à 19 h au même endroit, d'une séance d'information concernant la future Maison de l'enfance. Le Conseil municipal a en effet décidé lundi soir de repousser cette rencontre publique, afin que toutes les données nécessaires puissent être présentées à la population. Au soir du 17 juin, chacun pourra poser toutes les questions souhaitables, à la suite d'une présentation qui comprendra notamment des plans détaillés. Les architectes seront présents et pourront apporter tout complément d'information.

On rappellera que la votation populaire, sur ce projet de Maison de l'enfance, est agendée au dimanche 30 juin, par les urnes évidemment.

Quant à l'ordre du jour de l'assemblée municipale, il sera publié en temps voulu dans les colonnes de la Feuille Officielle.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Merci !

Les autorités adressent leurs remerciements sincères à Clientis CEC, pour le don reçu cette année à nouveau, d'un montant d'environ 25 000 francs à faire valoir sur nos charges en matière de prévoyance sociale.

Fin-du-Pertuis en chantier dès le début août

Les travaux de réfection de la chaussée, le long de la rue Fin-du-Pertuis, démarreront le 5 août prochain. Ils comprendront également la remise à neuf de la conduite d'eau potable circulant dans le coffre de cette route.

Face à l'ampleur de ces travaux, de fortes perturbations du trafic seront inévitables, dans tout le quartier. Les propriétaires fonciers concernés seront informés personnellement, au fur et à mesure de l'avancement du projet. Ils seront de surcroît invités aux séances de chantier qui les concerneront directement.

Chacun est par avance remercié de la patience et de la compréhension dont il fera preuve face aux désagréments causés par cette importante réfection.

Les champs à ban

Depuis lundi prochain le 15 avril, il sera formellement interdit de circuler dans les champs et autres prés, à pied, à cheval ou avec n'importe quel autre moyen de locomotion. Il est interdit également d'y lâcher des animaux tels que les chiens. La repousse de l'herbe ou des cultures doit y être préservée. Les exploitants et le bétail remercient la population de respecter leur lieu de travail et de vie, en évitant également d'y déposer quelque déchet que ce soit.



Gare à l'arnaque !

Récemment, plusieurs entreprises ou particuliers de Sonceboz-Sombeval et Corgémont ont reçu des appels téléphoniques, pour leur demander de soutenir financièrement de soi-disant "joutes sportives" prétendument organisées par le corps des sapeurs-pompiers La Suze. Les auteurs de ces appels n'ont pas pu être identifiés jusqu'à présent, mais il est évident que les sapeurs-pompiers La Suze ne sont pas à l'origine de cet appel de fonds et ne mènent pas une telle campagne. Les autorités municipales appellent la population à la plus grande prudence. Ne donnez aucune suite, si vous êtes sollicités dans un tel contexte!